

ACADÉMIE DE BÉARN

Réception de M. Jean-Paul Betbeze

Le 11 janvier 2008

Discours de bienvenue de M^e Bertrand Dupin, de l'Académie de Béarn

Monsieur,

En accueillant dans notre Académie le très distingué Chef Economiste du Crédit Agricole que vous êtes, j'ai l'impression de redevenir subitement l'étudiant des années 50 que j'ai été et j'imagine repasser cet après-midi une épreuve orale d'économie politique devant le Professeur Jean Marchai,

votre éminent prédécesseur à la Faculté de Droit de Paris et mon maître de jadis.

Aussi, je ne manquerai pas d'employer toutes les précautions d'usage dans ce genre d'exercice pour rendre compte de votre pensée et de votre carrière d'économiste.

En introduction, je proposerai une première approche de votre pensée économique. Puis j'exposerai vos origines régionales et votre carrière nationale d'économiste, pour en venir enfin à vos derniers écrits sur l'actualité économique.

En qualité d'économiste, votre démarche s'est toujours située au plus près de l'entreprise dont vous n'avez pas cessé de souligner le rôle moteur dans le développement de la croissance et de l'emploi. L'entreprise est en effet le lieu de création de la richesse et sa production alimente tout le circuit économique. J'imagine donc qu'à la place de l'adage : *« quand le bâtiment va, tout va »*, vous préféreriez qu'on utilise la formule : *« quand l'entreprise va, tout va »*, car ce n'est probablement que quand *« tout va »*, que le bâtiment a des chances d'aller bien lui aussi.

On ne peut pas concevoir en effet une économie viable sans le dynamisme de l'entrepreneur pour la faire fonctionner. Cela est tellement vrai que lorsque dans votre ouvrage intitulé *« Les 100 mots de l'économie »*, vous cherchez à donner une définition de l'économie, vous avez tout naturellement recours à la problématique de l'entrepreneur individuel pour la définir en ces termes :

« L'économie, c'est la façon de faire au mieux avec ce dont on dispose ».

Votre définition de l'économie s'approche donc au plus près des réalités quotidiennes de l'entreprise. Mais vous ne manquez pas de nous avertir aussitôt que l'entrepreneur doit s'adapter sans cesse à un univers économique toujours en mouvement, et vous écrivez :

« Notre économie a compris qu'il n'y a pas de solution simple, puisqu'il faut faire avancer ensemble coopération avec les autres et amour de soi. Il faut aussi toujours plus de participants à l'échange et au progrès, avec davantage d'objectif, à côté des profits ».

Et vous terminez par une maxime en deux points :

« L'économie, aujourd'hui, c'est une science du complexe dans l'analyse, et du courage dans l'action ».

Manifestement, le déterminisme n'est pas une catégorie qui a cours dans votre univers économique, et pas davantage dans votre univers personnel ; vous ne vous êtes certainement jamais laissé influencer par le sentiment de l'inanité de l'effort sous le vain prétexte que tout serait joué à l'avance et l'éclat de votre réussite prouve que vous vous êtes tout de suite senti de taille à surmonter les obstacles qui allaient se présenter sur votre route.

Vous êtes né à Bagnères-de-Bigorre dans une vieille famille bigourdane dont le nom de Betbèze est l'équivalent de Beauvoir en français ou de Betbeder en béarnais. De surcroît, votre famille paternelle est liée profondément au Béarn par la figure unanimement respectée de votre grand-oncle le félibre Simin Palay, membre de notre Académie, qui fut pendant un demi-siècle capdau de l'école Félibréenne « Gastou-Fébus ».

Votre réception me fournit l'occasion de rappeler l'origine bigourdane de Simin Palay, qui était né à Vic-en-Bigorre en 1872 et dont le père Yan Palay, le plus célèbre conteur béarnais, quitta sa Bigorre natale pour venir s'établir tailleur à Casteide Doat. C'est là que Simin apprendra dans sa jeunesse à tailler des habits et à tresser des vers en écoutant les leçons de son père. L'œuvre majeure de Simin Palay reste le Dictionnaire du Béarnais et du Gascon moderne, riche de 50 000 mots, qui lui méritera d'être édité par le C.N.R.S.

Pour souligner les liens entre la Bigorre et le Béarn, j'ajoute que le nom de Simin Palay est inséparable de celui du bigourdan Michel Camélat, tenu pour l'un des plus grands poètes de la langue d'O ; j'insiste sur le O et non Oc, de manière à ne pas choquer les linguistes de notre compagnie... Les deux frères d'armes recevront en même temps la Légion d'Honneur des mains du Chanoine Laborde, le plus érudit des historiens de l'époque.

Simin Palay mourra dans sa villa de Gelos, à 91 ans, entouré d'une véritable vénération nationale.

Solidement assis sur ces racines régionales, vous avez accompli de brillantissimes études secondaires au Lycée de Bagnères-de-Bigorre, qui seront suivies du diplôme d'HEC Paris en 1972.

Vous poursuivez ensuite vos études de sciences économiques à l'Université de Paris-Dauphine, où vous obtenez un Doctorat d'Etat en Sciences Economiques en 1979 en soutenant votre thèse d'Etat sur un sujet non dénué d'audace et qui fait toujours débat, intitulé : « *Les conséquences économiques de l'année 1968 en France* ».

Après avoir enseigné aux Universités de Caen et d'Amiens, vous passez en 1984 l'Agrégation de Sciences Economiques et obtenez une chaire à l'Université de Franche-Comté que vous conservez jusqu'en 1987, date à laquelle vous rejoignez l'Université de Paris II « Panthéon- Assas ».

En 1989 vous gagnez le monde de l'entreprise et devenez Directeur des Etudes Economiques et Financières du Crédit Lyonnais. En 2003, à l'occasion de l'absorption du Crédit Lyonnais par le Crédit Agricole, vous devenez Conseiller du Président et du Directeur Général du Crédit Agricole. Depuis 2005, vous êtes Chef Economiste et Directeur des Etudes Economiques dans cette société.

Membre du Cercle des Economistes, vous appartenez depuis 2004 au Conseil d'Analyse Economique auprès du

Premier Ministre et participez à différentes autres instances européennes et internationales. Vous présidez enfin l'Observatoire des délais de paiement depuis 2006.

Fout en poursuivant votre carrière d'universitaire et d'économiste, vous n'avez pas cessé de publier : vous êtes l'auteur d'une vingtaine d'ouvrages d'économie, dont cinq ont paru dans la collection *Que sais-je*, le dernier ayant pour titre « *Les 100 mots de la Banque* » ; il est sorti en mai 2007 sous votre signature et celle de Georges Pauget, ancien Directeur de la Caisse Pyrénées Gascogne, et aujourd'hui Directeur Général du Crédit Agricole S.A.

Vous rédigez régulièrement des articles pour la presse économique et vous participez tout aussi habituellement à la rédaction de multiples rapports, dictionnaires et ouvrages collectifs. Mais vous ne négligez pas non plus le succès médiatique en intervenant dans des émissions de radio ou de télévision, et notamment, jusqu'à une époque récente, dans celle de Jean-Pierre Gaillard avec qui vous avez publié un ouvrage sur la Bourse en 1999.

En tant que membre du Conseil d'Analyse Economique, vous faites partie du cercle très fermé des économistes chargés d'éclairer le Premier Ministre sur la situation économique. A ce titre vous avez signé, seul ou avec d'autres personnalités, plusieurs rapports, parmi lesquels je citerai :

- *votre rapport de février 2005 intitulé « Financer la Recherche et Développement »,*
- *le rapport collectif de 2005 sur « L'emploi des seniors en France ».*
- *le rapport de juillet 2006 que vous avez écrit en collaboration avec Christian Saint Etienne, consacré à « Une stratégie PME pour la France »,*
- *et le rapport collectif de 2007 où sont analysées les « Perspectives Agricoles en France et en Europe » à l'heure des*

nouvelles négociations européennes et mondiales sur l'agriculture.

Vous venez enfin de remettre au secrétaire d'Etat aux Entreprises votre deuxième rapport annuel en tant que Président de l'Observatoire des délais de paiement. Ce rapport devrait rapidement donner lieu au dépôt d'un projet de loi destiné à limiter à 60 jours calendaires et non à 60 jours «*fin de mois* » le délai de paiement maximal aux entreprises, la mesure étant assortie de pénalités dissuasives en cas de dépassement des délais.

Il s'agit bien évidemment d'améliorer la situation financière des PME dont la trésorerie est fragilisée par la durée des délais de paiement, et vous précisez dans votre rapport :

« Il faut surtout que les grandes entreprises jouent le jeu. Il n'est pas normal que ces dernières ne paient pas plus vite leurs fournisseurs alors qu'elles en ont théoriquement les moyens ».

Il est bien entendu que l'Etat devra aussi montrer l'exemple, puisque dès 2008 les délais de paiement pour les acheteurs publics devraient être abaissés de 45 à 30 jours.

Vos observations de décembre 2007 rappellent les conclusions de votre rapport de 2006 au Conseil d'Analyse Economique, dans lequel vous insistiez sur l'essor des PME français qui sont le cœur de notre tissu économique, tout en déplorant que l'allongement des délais de paiement soit une source majeure de leurs défaillances et de leur manque de profitabilité.

Pour terminer cette liste non exhaustive de vos travaux sur une note plus légère, je relève que vous vous êtes penché en 1982 sur des activités plus récréatives en publiant deux ouvrages dans la collection *Que sais-je*, intitulés : le premier : « *Le Loto* » et le second : « *Tiercé et Quarté* ». Dans ces ouvrages, vous étudiez le poids économique de ces entreprises

que vous qualifiez à' « *entreprises à part entière* », étant donné qu'elles figurent aux toutes premières places des entreprises françaises en chiffre d'affaires et en bénéfiques.

Par contre, la stratégie intellectuelle utilisée par le parieur pour composer sa grille de loto ou de tiercé, ne semble pas vous avoir intéressé. Il y aurait peut-être là un sujet de réflexion pour vous, étant donné que la science économique s'est enrichie au XX^e siècle d'une théorie des jeux qui postule que le sujet économique rationnel se trouve confronté à des alternatives comparables à celles d'un joueur face à une loterie : quant à comparer l'économie à un casino, il y a un pas que je ne me permettrai pas de franchir.

Après avoir brossé ce tableau de votre brillante carrière d'économiste, je tenterai de rendre compte très partiellement de vos études récentes sur l'économie française, en me limitant à des généralités, manquant des lumières nécessaires pour pouvoir entrer dans le détail de vos analyses économiques.

Depuis cinq ans, la chronique économique est alimentée par un débat récurrent qui s'est instauré au début de l'été caniculaire de 2003, à la suite d'un article paru dans la revue *Commentaire*, intitulé « *Le déclin français ?* » ; son auteur, Nicolas Baverez, a fait suivre cet article d'un livre publié à l'automne 2003, dont le titre : « *La France qui tombe* », raille discrètement le thème de « *La France d'en bas* » imaginé par le chef du gouvernement de l'époque.

La controverse a gagné rapidement les milieux politiques, économiques et intellectuels. Pour les déclinistes, la France perd graduellement du terrain à cause du poids croissant de l'Etat et de son incapacité à mettre en œuvre des réformes structurelles, telles que l'allongement de la durée du travail ou la baisse des charges sociales et fiscales qui pèsent sur les entreprises. Pour d'autres, la France reste la cinquième puissance économique mondiale, un exportateur dynamique,

un pionnier de la protection sociale et un centre d'excellence pour les techniques avancées.

Depuis l'été 2003, les données du problème sont restées sensiblement les mêmes, puisque nos dépenses publiques, rapportées à notre produit intérieur brut, restent à neuf points au-dessus de celles de l'Allemagne tandis que notre balance commerciale se détériore sous l'effet de la faiblesse du dollar, alors que les exportations allemandes ne semblent pas touchées pour l'instant par le handicap de l'euro fort.

Vous êtes intervenu dans le débat à plusieurs reprises : vous avez écrit notamment un article dans la revue *Commentaire* du printemps 2004, intitulé « *La France bourreau d'elle-même* », puis vous avez publié en octobre 2004 un ouvrage ayant pour titre : « *La peur économique des Français* », dans lequel vous tentez de soigner l'économophobie des Français.

Plutôt que d'insister sur la stagnation de notre économie, vous vous attachez dans ce livre à comprendre les raisons de l'attitude négative des Français vis-à-vis des réalités économiques. Partant de là, vous constatez que derrière la confusion des idées, notre plus grave défaut est que nous nous mésestimons.

« *La France se fait mal* », écrivez-vous ; elle doute d'elle-même. Au lieu de relier ses difficultés actuelles à ses choix ou non-choix antérieurs, elle préfère dramatiser ses difficultés et se croire la victime de la mondialisation ou des contraintes extérieures. En réalité, la France a toujours « *eu peur de l'économie en général, et de la sienne en particulier.* »

Puis vous décrivez en ces termes l'état de la France économophobe de 2004 :

« La France vient de vivre l'euphorie qui lui venait des Etats-Unis et de la « nouvelle économie », sans avoir su en profiter. Elle découvre aujourd'hui sa population qui vieillit, et qui n'entend pas revoir des modes de travail et de salaire

qui viennent d'un autre temps. Elle se trouve dans une Europe qui, certes, la protège des chocs extérieurs, notamment de change, mais qui la force aussi à faire des efforts de modernisation et de réorganisation, en fonction de règles précises et publiques, toutes choses qu'elle aime peu, mais qu'elle a pourtant signées. Coincée, elle ne sait pas bien comment agir et réagir.»

Du coup, la France a tendance à se replier sur elle-même pour se protéger et gagner du temps par rapport au changement nécessaire, ce qui conduit à une augmentation régulière des coûts et diffère d'autant le changement. Car, comme vous l'écrivez, « *plus le temps passe, plus le changement deviendra compliqué et coûteux* », jusqu'à donner naissance chez les Français à la prophétie auto-réalisatrice de *l'à quoi bon*.

Le maintien du statu quo de l'économie française entre 2004 et 2007 est d'autant plus étonnant que les opinions émises par les économistes ont toujours été unanimes sur la nécessité, mais également la possibilité, d'accélérer la croissance économique de la France. En effet, seule une croissance plus forte permet de réduire durablement notre taux de chômage et de rééquilibrer le budget de l'Etat et les comptes de la protection sociale.

Quant aux solutions envisagées, on constate que la majorité des économistes, dont vous-même, êtes des partisans de ce qu'il est convenu d'appeler « *l'économie de l'offre* » : le but étant d'encourager l'innovation, de faciliter la création d'entreprises, d'accroître l'offre d'emplois et d'adapter les services publics à leur nouveau rôle dans la société. Aucun des participants au débat économique ne préconise de nos jours une fuite en avant de type Keynésien par le gonflement des revenus et l'augmentation du déficit budgétaire.

Vous n'avez pas manqué vous-même de vous ranger parmi les partisans de « *l'économie de l'offre* » dans votre ouvrage décrivant « *La peur économique des Français* », quand vous dites :

« L'offre, en France, n'est pas assez au cœur du dispositif économique, et donc la nécessaire mobilisation des ressources pour financer, pour créer, pour trouver des moyens financiers : l'incitation y est seconde. La dynamique économique est moins présente en France que la répartition, la prise de risques que la régulation. Et donc les subventions et les aides doivent finalement intervenir et c'est encore à l'Etat de le faire. »

A l'opposé de ces choix ou non-choix dans lesquels se complaît notre pays, la dynamique de « *l'économie de l'offre* » renouvelle en quelque sorte la vieille « *théorie des débouchés* » de Jean-Baptiste Say. Au lieu de se représenter le travail comme un « *gâteau à partager* », les tenants de « *l'économie de l'offre* » insistent sur le développement de la production qui entraînera une distribution supplémentaire de ressources qui elle-même contribuera à l'accélération de la croissance. Bien qu'il s'agisse d'une représentation simpliste d'un des mécanismes de base de l'économie, le schéma a parfaitement fonctionné en Allemagne et il a certainement contribué aux bonnes performances de l'économie allemande en matière d'exportation de produits industriels.

Au cours des dernières années, l'Allemagne a en effet réussi à maîtriser ses coûts de production pour gagner des parts de marché vis-à-vis de ses partenaires européens, ce qui n'a pas manqué d'ajouter évidemment aux difficultés de notre économie ; or cette compétitivité retrouvée, ou ce nationalisme économique retrouvé de notre premier partenaire commercial, résulte en grande partie des efforts importants réalisés par les industriels allemands, avec

l'appui des pouvoirs publics et des syndicats, pour réduire le coût du travail dans le cadre d'une redéfinition des « *pactes sociaux* » en vue de sauvegarder l'emploi.

Il faut rappeler qu'entre 1985 et 1990, l'Allemagne avait adopté le passage aux 35 heures, par paliers, dans plusieurs branches de son industrie, tandis que la France n'y est parvenue que plus tardivement. En outre, autant par tradition régalienne que par volonté de renouer avec la mythologie des grandes « *conquêtes sociales* », la France n'est parvenue à la même réduction du temps de travail que par une intervention abrupte du pouvoir législatif.

Les 35 heures se sont donc faites en Allemagne par accords de branche, sans intervention de l'État ; c'est l'une des grandes différences avec les 35 heures à la française, où le choix du passage par la loi a fait 35 heures au sujet politique qui rend toute remise en cause beaucoup plus difficile qu'en Allemagne.

L'autre grande différence avec l'Allemagne tient au fait qu'il n'y a pas eu de réduction uniforme du temps de travail, étant donné que les accords passés ont intégré le fait que dans les entreprises il existe des expertises dont le temps de travail ne peut pas être réduit, parce qu'elles représentent les compétences rares qui ne peuvent pas être remplacées, la réduction uniforme de la durée du travail aboutissant pour cette raison à abaisser le plafond de la production au lieu d'élever celui de l'emploi, comme l'avait déjà remarqué Alfred Sauvy à propos de l'Accord Matignon de juin 1936.

En conséquence, la France et l'Allemagne ont connu des évolutions comparables du salaire moyen dans le secteur privé pendant les années 1995 à 2003. Mais à partir de l'année 2003, date où les « *pactes sociaux* » réduisant le coût du travail ont été signés dans l'industrie allemande, il y a eu un décrochage du salaire moyen en Allemagne à la suite de ces négociations tripartites pour sauver l'emploi. Il est vrai

que le système des négociations salariales à l'allemande semble arrivé aujourd'hui à la limite de ses possibilités, la réduction du coût du travail ayant entraîné une baisse corrélative de la consommation intérieure qui pourra difficilement être poursuivie.

Néanmoins à la fin de 2007, le chômage allemand est au plus bas depuis quinze ans, tandis que le produit intérieur brut allemand vient d'augmenter de 2,5 % au cours des deux dernières années (2006 et 2007), malgré l'euro fort et la hausse du prix du pétrole, tandis que la croissance française, qui était jusque là supérieure à la croissance allemande, est restée plafonnée à 2 % au cours des deux dernières années.

Mais il existe aussi des causes structurelles qui expliquent la solidité de l'économie allemande par rapport à l'économie française. Parmi celles-ci, vous avez parfaitement noté dans vos analyses le déficit en nombre d'entreprises moyennes en France par rapport à l'Allemagne où elles sont beaucoup plus nombreuses et florissantes.

Votre rapport au Conseil d'Analyse Economique pointe très justement le fait que lorsqu'un chef d'entreprise français parvient à monter son entreprise à 100 salariés, au lieu de mener l'aventure jusqu'au bout, comme l'ont fait les Bouygues et les Leclerc, il va se poser la question « *pourquoi continuer* » et il va chercher à vendre soit à une grande entreprise, soit à un fonds de pension.

Vous concluez alors amèrement : « *Pourquoi donc le capitalisme français vend-il son blé en herbe ?* » ; quant à moi, j'ajouterai : les morts prématurées de nos entreprises ne témoignent-elles pas encore du manque de confiance en eux-mêmes de nos chefs d'entreprises et plus généralement de l'économie française ?

Il faut constater enfin que l'exemple de l'Allemagne n'est pas unique en Europe, d'autres pays tels que le Royaume Uni, les Pays-Bas ou les pays scandinaves ont réussi à

renforcer leur appareils productif et bénéficient des fruits des réformes déjà accomplies.

Étant donné que les marges de manœuvre monétaire, budgétaire, fiscale ou extérieure s'annoncent très étroites en ce début d'année 2008, la France va-t-elle chercher encore à gagner du temps avant d'entreprendre les réformes nécessaires ? Dans ces conditions, les réformes différées en période favorable ne vont-elles pas devenir les réformes avortées en période défavorable ?

Au contraire ne faut-il pas trouver dans les difficultés de la conjoncture de 2008 des raisons supplémentaires pour hisser notre pays au même degré de croissance et de développement que nos voisins de l'Europe du Nord plus dynamiques, et respecter du même coup les engagements européens que nous avons souscrits, sachant par ailleurs que plus le temps passe, plus les réformes deviendront difficiles ?

J'ai conscience, Monsieur, que je vous livre ces interrogations de manière trop abrupte, tout comme ma présentation de votre pensée économique a été trop sommaire. J'aurais dû également, pour être complet, évoquer les péripéties houleuses que connaît en ce moment le ménage de l'immobilier et de la finance. Cependant, malgré les imperfections et les lacunes de mon exposé, je sollicite la bienveillance du jury devant qui j'ai eu l'honneur de présenter cet après-midi mon oral d'économie politique.

Discours de remerciements de Monsieur M. Jean-Paul Betbeze nouvel académicien

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres de l'Académie de Béarn,
Mesdames, Messieurs, et chers amis,

Vous vous doutez que c'est avec une réelle émotion que je me trouve aujourd'hui devant vous, dans cette cérémonie où vous me recevez au sein de votre assemblée. J'ai écouté avec un grand plaisir et un grand intérêt la présentation qui vient d'être faite de mes travaux. Permettez- moi d'en remercier l'auteur pour l'ampleur et la qualité du travail. C'est donc une forte émotion que je ressens aujourd'hui, une émotion qui opère comme un retour, et aussi comme un rebond.

Comme un retour d'abord, puisque je me souviens, étant enfant, de discussions avec ce magicien des mots qu'était Simin Palay. C'était un grand oncle du côté de mon père. On me le disait venu d'au-delà de cette grande plaine d'Ossun, qui était pour moi un espace immense, avec son réseau de villages, d'histoires, de traditions et de fidélités. Simin Palay était écrivain, auteur, conteur, lexicographe. Il parlait avec mon père la langue de ce pays, que j'entendais un peu, et dont mon nom de famille porte la trace évidente. Il organisait des manifestations qu'on dirait aujourd'hui folkloriques, à part qu'elles manifestaient l'attachement profond des participants

et du public à voir se poursuivre des histoires et donc des vies, à voir se transmettre des messages. Ces gens comme Simin Palay étaient des sages. Ils connaissaient l'histoire et les langues fondatrices. Et Simin Palay avait l'art, dans ses textes, de donner vie non seulement aux traditions, c'est-à-dire à ce qu'on porte, mais aussi à des personnages et à des caractères, c'est-à-dire à ce qui différencie.

C'est ainsi que cette cérémonie est aussi, si vous me permettez, une sorte de rebond, pas seulement de retour, puisque j'ai voulu parler d'innovation et de territoire. Le territoire c'est la terre, donc a priori ce qui demeure, l'innovation étant plutôt ce qui change. Et comme le monde dans lequel nous vivons aime tant les affrontements, les batailles et les chocs, il aime beaucoup opposer le territoire à l'innovation, comme autant de luttes entre le vieux et le neuf, pour ne pas dire entre la vie et la mort. Et il nous pose alors, toujours, la question : « qui gagnera? »

Qui gagnera entre le territoire et l'innovation, entre la région et le changement - si on veut pousser l'opposition ? Pour répondre, regardons d'abord de plus près le mot innovation. C'est un changement bien sûr, de produit, de procédé, de présentation, d'organisation, ou encore de marché. Mais aucune innovation n'est seulement de produit, de procédé, d'innovation... si elle n'est pas en même temps présentée, proposée, vendue... et ainsi de suite. L'innovation, c'est à la fois du neuf et un réseau qui accepte le neuf, et donc qui n'est pas entièrement neuf! L'innovation n'est pas davantage liée à des concepts mécaniques d'offre et de demande, de consommation et de production, mais plutôt de potentiel, de creuset, d'interdépendances, bref de culture, comme l'avait déjà dit Max Weber quand il étudiait et comparait les peuples du Nord et du Sud. En matière d'innovations, si on veut qu'elles marchent, c'est-à-dire qu'elles s'étendent, il faut être à la fois demandeur et offreur,

producteur et consommateur, bref créer un *territoire d'innovation*.

Bien sûr, on nous dira alors que les ressources sont décisives, et certains ajouteront finement : « les ressources financières ». L'innovation va où elle a été, diront certains. Mais pas toujours, et surtout pas au début! Car à la base de toute innovation, il y a du risque et du capital humain, de la formation (initiale, supérieure, permanente certes), mais plus encore un goût de l'aventure, un intérêt pour l'autre, et un souci de conviction pour produire, expliquer, avancer.

Et si l'on regarde tant les classements, à la recherche d'une éventuelle crise de nos « territoires français », on ne voit pas les régions françaises décrocher en Europe en matière d'innovation. En prenant des indicateurs globaux, on voit plutôt que la grande majorité d'entre elles se situent au niveau ou en dessous de la médiane européenne. Et les autres sont au dessus, ces « régions les plus en pointe comme celles de Paris, Lyon, Grenoble ou Toulouse ». Je cite ici une étude en cours de publication du Conseil d'Analyse Economique, écrite par Thierry Madiès et Jean-Claude Prager. Et quand on prend les 178 régions de l'Europe, Midi-Pyrénées est 25° et l'Aquitaine 100°. C'est bien, et des progrès sont évidemment possibles.

En fait, quand on se demande comme on devient un territoire d'innovation, on se trouve face à trois possibilités :

- la première est celle d'avoir les dotations classiques en facteurs, d'amples ressources naturelles, une main-d'œuvre abondante, des transports aisés... Au fond, il vaut mieux être bien placé, gros et bien né,

- la deuxième possibilité est celle des moyeux de connaissances (des *hubs*, en anglais) où les sources de savoirs sont multiples, variées, diversifiées. C'est là qu'existe un véritable marché des idées, des chercheurs, des entreprises à fort contenu en recherche, sans compter beaucoup de

financement... Et là, nous sommes dans la Vallée du Silicium, ou mieux encore dans les banlieues de Londres ou de Paris, « mieux encore » car ces banlieues sont encore plus diversifiées,

-la troisième sorte de formation d'un territoire est liée à des recherches, formations et innovations, autour d'un nombre assez limité de secteurs. C'est la grappe, le *cluster* pour reprendre le mot anglais où l'on essaie d'être meilleur encore dans les domaines où l'on est déjà bon ou très bon. C'est une spécialisation, un renforcement.

Vous allez alors me dire que vous ne vous retrouvez pas nécessairement dans ces trois catégories, parce que nous ne sommes pas en bord de mer, pas sur une nappe de pétrole, pas entourés d'une main d'œuvre abondante et pas chère, ou pas dans la *Silicon Valley*. Vous avez raison, et je le sais.

Je répondrai d'abord que toutes les innovations n'ont pas à être majeures, révolutionnaires ou encore mondiales. J'ai participé, suite à un rapport que j'avais écrit pour le financement de la recherche, à des choix de pôles de compétitivité. Et nous avons ainsi reçu des propositions où il s'agissait, près d'ici, de structurer des nourritures de meilleure qualité, en se fondant sur les expertises et la notoriété de la région. J'ajoute que si un territoire se trouve avec trop peu d'innovations, il n'est pas sûr que son succès durera. En effet les innovations changent - c'est même leur définition. Ainsi, la porcelaine n'est plus seulement de Limoges, comme le téléphone portable n'est plus seulement de Suède. Attention donc aux excès de polarisation. Ils peuvent conduire à des hauts... très hauts, puis à des bas... très problématiques.

Vous avez donc compris que je trouve particulièrement intéressant de travailler sur des territoires intermédiaires d'innovation. Ils mettent au cœur de leur démarche non pas la *grande* taille ou une spécialisation *fine*, mais plutôt le concept même d'innovation. Ils cherchent à faire au mieux ce

qu'ils font déjà, en approfondissant leurs succès, en en comprenant mieux les sources et les faiblesses. Ils vont regarder aussi ce que font les autres, chercher les meilleures pratiques. Bien sûr, ceci va réduire le spectre des productions de ce type de territoire, mais ceci lui permettra aussi une stabilité sur moyenne période, donc un renforcement. Pas d'excellence donc sans sélection, mais sans excès de zèle. Pas d'excellence donc sans flexibilité, sans vigilance, et donc sans modestie.

Et bien sûr, il n'y a pas d'innovation sans innovateurs, c'est-à-dire sans entrepreneurs, et pas d'entrepreneurs sans PME. Et ces PME doivent vouloir aller vite - et si vous me permettez j'ai écrit un autre rapport, cette fois avec Christian Saint-Etienne. Ce texte a contribué, je crois, à développer le concept de gazelles. Les gazelles, ce sont des PME qui veulent aller vite. Vous me direz alors qu'il y a peu de gazelles en Béarn. Je vous répondrai qu'il suffit de laisser faire le réchauffement climatique ! Ou, si l'on est plus pressé, et c'est notre cas, de repérer celles qui sont déjà là, car il y en a, et de faire en sorte d'en faire naître d'autres. Car c'est évidemment possible. C'est surtout indispensable.

Car existe ici un étonnant réseau pour faire naître des gazelles, pour faire prospérer un territoire d'innovation, innovation au singulier et au pluriel. Pour cela, il faut certes bénéficier des aides et des soutiens, bien sûr se rapprocher des centres voisins, sortir et voir ce que font les autres, mais aussi travailler sur les réseaux internes. Or, on constate bien souvent que la communication est plus fréquente avec un autre territoire qu'avec notre voisin immédiat ! Merveille d'Internet sans doute, mais les effets de synergie, ou d'externalités positives comme disent les économistes, ont alors quelque peine à se manifester ! Ce qu'il faut, c'est se dire que l'innovation est « dans l'air », comme disait Arrow, mais de l'air... dans notre aire. Elle est sur le parking, comme

disent les américains. C'est sur ce parking que l'on discutera avec le voisin chercheur, entrepreneur, apporteur d'idées ou de ressources ou de demandes. Et c'est là qu'on verra qu'on est certes différent, mais pas tant que cela.

Cette logique de territoire d'innovation que je propose, cette forme intermédiaire, est ainsi liée à une philosophie de coopération - c'est-à-dire de travail ensemble - et de mutualisation des efforts. Je ne nie pas la nécessité de la concurrence, mais il faut la mettre à sa place, et surtout pas partout. Car alors elle ne sera nulle part, car elle s'autodétruira.

Il faut en effet distinguer entre :

-ce qui doit être commun, c'est-à-dire le diagnostic sur les forces et les faiblesses du territoire, sur les grands choix à faire, et donc sur l'organisation des priorités. On ne peut pas tout faire. On ne peut faire bien que peu de choses. On choisit alors quelques activités, et on s'y tient,

-ce qui doit être coordonné : les formations, les laboratoires, les incubateurs, les écoles et les universités, les systèmes locaux de soutien à l'innovation,

-et ce qui doit être concurrentiel, notamment les sociétés de capital risque.

Les risques des territoires d'innovation sont multiples. D'abord, reconnaissons-le, il n'y a pas de recette miracle pour faire les choix et les exécuter. Mais il y a une nécessité : parvenir à faire émerger une vision d'ensemble, par exemple ici avec le TGV, à la communiquer et à convaincre autour d'elle.

Il y a ensuite deux dangers majeurs. Le premier est celui de la duplication. Il y aura plusieurs aéroports, stades, bibliothèques ou piscines, sans compter les centres de recherche, les écoles ou les zones d'accueil d'entreprises. Et un tunnel à réhabiliter ici. Mais rien n'aura le standard ou les moyens qu'il faut. Le second risque est celui de l'at-

traction par la réduction. Venez ici, c'est moins cher. Il n'y a pas ou moins de taxe. Vous allez être aidés... Cette politique entraîne toujours les chercheurs... d'aubaines. Ils demeureront... le temps de l'aubaine.

En réalité, le territoire d'innovation ne peut pas être celui de la réduction des coûts, mais de la sélection des projets, du soutien aux meilleurs, de l'aide aux gazelles. Plus facile à dire qu'à faire, je ne l'ignore pas. C'est même pourquoi le jeu des pôles a été si ouvert, pour permettre à des pratiques de naître, à des comparaisons de se faire, à des rapprochements d'avoir lieu. Méfions-nous de trop sélectionner les activités. Méfions-nous aussi d'une vision trop politicienne du territoire comme addition/conflit de compétences et de pouvoirs. Le territoire d'innovation en mourra à tous les coups. Laissons vivre certains choix et certaines expériences dans la clarté.

Vous me permettrez en effet de noter que ce territoire d'innovations, défini comme territoire de coopération, de mutualisation et de concurrence, doit agir dans la transparence et dans la communication. Il doit établir ses choix et ses programmes au grand jour, pour que les ajustements internes soient compris, acceptés et éventuellement subventionnés par la communauté. Car il y aura des lieux à fermer, à spécialiser, des ressources à réunir, des unités à déplacer, et donc des mobilités à accepter. Personne ne sera entièrement satisfait. Beaucoup pourront regretter. Mais on ne peut pas longtemps exister dans ce monde sans s'adapter, sans s'y adapter, c'est-à-dire sans profiter de ce monde, de sa taille et donc de son goût des différences. La mondialisation n'est pas la massification, en tout cas pas seulement la massification. Le monde veut de la différence, des goûts et des couleurs, des produits variés, des idées multiples, des contenus changeants et des présentations renouvelées. Et de plus en plus.

Le temps actuel est donc celui d'une concurrence plus forte, mais aussi de chances de succès plus élevées pour qui comprend les écarts, qui s'y faufile, et qui les accroît. Un territoire d'innovations est un territoire de changements permanents. C'est le contraire d'un territoire de morosité, de jalousie. N'oublions pas que *l'envie*, selon les latins, c'est la haine.

Pas de critiques qui n'apportent rien, mais oui - cent fois oui - à celles qui apportent, car ce territoire se construit. Le réseau d'innovation n'est jamais fini, complet, stable. Il ne demande qu'à s'étendre, c'est-à-dire à se recomposer et à s'enrichir. Est-ce là une description naïve, bien sûr que non, angélique, pas davantage. Il n'y a qu'ainsi que les choses marchent, avec des entrepreneurs qui aiment le risque, des innovateurs qui se parlent et jouent le jeu, des financiers qui prennent des paris et des autorités qui coordonnent, expliquent et facilitent - pas plus.

Vous me permettrez de noter enfin qu'un territoire est une terre, c'est-à-dire un lieu de vie. On peut toujours aimer les densifications des territoires de main d'œuvre, les capitales et leurs *hubs*, on peut aussi apprécier le soleil de Floride, et on aura les territoires qui en découlent. Mais on peut aussi aimer la possibilité d'aller à la mer et à a montagne en quelques heures, d'être dans ce siècle, dans le futur, mais sans oublier le passé. Les territoires d'innovation n'ont aucune raison d'être des villes dortoir ou des lieux de couvre feu. Ils ne peuvent être des lieux sans histoire, s'ils veulent être des lieux de vie. On ne peut pas être ici sans penser à Gaston Phébus, à Jeanne d'Albret ou à l'ancien roi qui a réuni le pays. Tous ces hommes étaient des innovateurs, dans des pays en chamboulements. Rien de ceci n'a disparu, tout reste dans nos mémoires, dans ces très riches heures des territoires en mouvement.

Au fond, on peut toujours opposer innovation à territoire, passé à futur, ancrage à changement, noir à blanc. Mais on n'y gagne rien. Surtout, on se trompe. Toute innovation s'inscrit dans l'espace et le temps, les entreprises et lieux de formation aussi, avec les hommes qui les guident et les inspirent. Les territoires d'innovation sont des lieux de vie, car ils sont des terres d'aventure. Mais, encore une fois, il n'y a là aucune prédestination, mais une affaire de choix, de clarté, de courage et de confiance dans l'avenir. Et, si vous me permettez, une affaire d'amour pour son territoire.

Je vous remercie.

